



## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°13-20

L'an deux mille treize,  
Le 2 juillet, à Givet (Ardennes)

Date de convocation	22 mai 2013
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	38 titulaires
+ Suppléants	38 suppléants
+ Présents	20
+ vote par procuration	1

#### Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY  
M. Daniel BEGUIN  
M. François BUSSIÈRE  
M. Daniel COINCE  
M. Daniel COURTAUX  
M. Bernard CUNIN  
M. J-François DAMIEN  
Mme Annie DAZAC  
M. Bernard DELHAYE  
M. Guy JOSEPH  
M. Pierre PANDINI  
M. Claude PHILIPPE  
M. Bernard PIERQUIN  
M. Bruno PILARD  
Mme Morgane PITEL  
M. Marcel VIGNERON  
M. Alain ROY  
M. Daniel TOURNAY  
M. Franck TUOT  
M. Joseph PLUTA

#### Résultat du vote

A l'unanimité

# COMITE SYNDICAL

## DELIBERATION N°13-20

Objet de la délibération :

**Plan d'actions de prévention des inondations : PAPI  
Candidature de l'EPAMA**

Appel à projets du Ministère de l'Ecologie, et du Développement Durable et de l'Energie : plan d'actions de prévention des inondations.

VU l'arrêté du 2 juillet 1996 portant création de l'EPAMA,

VU les statuts de l'EPAMA,

VU la circulaire du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie à Messieurs les Préfets coordonnateurs de bassin du 12 mai 2005 relative à la labellisation et au suivi des projets « PAPI 2011 » et opérations de restauration des endiguements « PSR »,

Vu le rapport du Président,

Le Comité Syndical de l'EPAMA décide :

- de présenter sa candidature pour un plan d'actions de prévention des inondations sur le bassin français de la Meuse dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie dans le cadre d'un plan stratégique Meuse,
- de confier au Comité d'Orientation le soin d'élaborer le projet de plan qui sera soumis pour approbation au Comité Syndical.

Le Président de l'EPAMA

Jean-Paul BACHY

